



## CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

### RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

#### PREAVIS MUNICIPAL N° 2 – 2015

« Crédits complémentaires au budget 2015  
pour un total de CHF 45'758.20 »

La commission composée de M. Paltenghi (président), ainsi que de MM. Bommottet, Durussel, Guignard, Haymoz, Marcoz, et Mouquin s'est réunie le mardi 22 septembre à la maison de commune en présence de M. Besson (syndic) et M. Dumont pour la municipalité.

Lors de cette séance, MM. Besson et Dumont nous ont présenté le préavis. Nous les en remercions. A l'issue de cette présentation, la commission des finances a siégé sans la municipalité afin d'établir son rapport.

Notre analyse fait apparaître les points suivants :

- La commission a exprimé son avis dans son rapport du 25 mai 2015 remis au Bureau du Conseil et à la municipalité. Elle prend acte que le projet était déjà en voie de réalisation quand son avis a été sollicité.
- La commission souhaite rappeler qu'en envisageant une dépense extrabudgétaire, la municipalité doit prendre contact avec la commission des finances.
- Nous rendons attentifs le conseil communal qu'il doit clarifier les règles de compétence déléguée à la municipalité pour opérer des dépenses extrabudgétaires.

Au vu des points relevés ci-dessus, la commission des finances propose au conseil communal d'accepter le préavis municipal N° 2 - 2015 tel que présenté.

Le Président

Jean-Jacques Paltenghi

Le Rapporteur

Nicolas Marcoz

Annexe : Rapport de la commission des finances du 25 mai 2015